

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de modification d'information déclarée dans le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **CUPROFIX F DISPERSS***

de la société **UPL EUROPE LTD**  
enregistrée sous le n°2018-3738

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) **est accordée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

### Informations générales sur le produit

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Nom du produit</b>   | CUPROFIX F DISPERSS   |
| <b>Type de produit</b>  | Produit de référence  |
| <b>Titulaire</b>        | UPL EUROPE LTD<br>Chadwick house, Birchwood park,<br>Warrington, WA3 6AE,<br>Cheshire,<br>ROYAUME UNI   |
| <b>Formulation</b>      | Granulé dispersable (WG)  |
| Contenant               | 300 g/kg - folpel<br>120 g/kg - cuivre  |
| Et                      | dont la ou les origines et/ou la composition détaillée sont décrites en annexe II, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données. |
| <b>Numéro d'intrant</b> | 9700067   |
| <b>Numéro d'AMM</b>     | 9700067   |
| <b>Fonction</b>         | Fongicide   |
| <b>Gamme d'usage</b>    | Professionnel   |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort le,

30 NOV. 2018

**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)